

CABINET  
BUREAU DE LA COMMUNICATION  
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE  
POLE INTERMINISTERIEL REGIONAL DE COMMUNICATION

Caen, le 25 février 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES LE DEPOT EXPRESS DES CARTES GRISES DE LA PREFECTURE EVOLUE

A compter du **lundi 3 mars et jusqu'au vendredi 14 mars 2014**, seules les demandes de changement de domicile sur une carte grise pourront être déposées en **Dépôt-Express** en préfecture (ouvert de 8 h 45 à 18 h 00) et en sous préfecture de VIRE, LISIEUX et BAYEUX.

Pendant cette période, les personnes ayant acheté un véhicule d'occasion soumis à un changement de carte grise sont invités à se rendre dans **un garage autorisé** à effectuer cette opération (à l'exception des véhicules plaqués à l'étranger).

Pour connaître la liste des garages, rendez-vous sur le site

[www.ants.interieur.gouv.fr](http://www.ants.interieur.gouv.fr).

Il sera possible de se présenter aux guichets de la préfecture à CAEN, rue Daniel HUET de **8 h 45 à 12 h 45** pour toute opération à l'exception des changements de domicile.

Avant tout déplacement, les usagers sont invités à consulter le site internet de la préfecture ([www.calvados.pref.gouv.fr](http://www.calvados.pref.gouv.fr)) pour connaître le détail de leur démarche ainsi que la liste des pièces justificatives nécessaires.